



# UN PLAN DE SOUTIEN **MASSIF** AUX ENTREPRISES

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS  
LANCE UN PLAN DE SOUTIEN MASSIF AUX ENTREPRISES**

**650 000 € d'aides directes aux entreprises mobilisés**

**Les élus de la CCMSGL prennent des engagements forts et proposent un plan de soutien massif aux entreprises du territoire.**

La crise sanitaire actuelle, d'une ampleur inédite dans le pays, augure de graves répercussions sur l'avenir de nos entreprises. En effet, notre économie d'ores et déjà fragile, repose notamment sur le secteur touristique.

**Le 22 avril dernier, un bureau communautaire exceptionnel s'est réuni afin de prendre des décisions à la hauteur de cette crise sans précédent. Les mesures exceptionnelles suivantes ont été prises, afin de compléter notamment les aides d'Etat et régionales :**

- **Réalisation d'un entretien téléphonique avec chaque entreprise** pour identifier les conséquences de la crise sur chacune d'entre elles et leur donner, si besoin, des informations sur les aides existantes et leurs modalités ;
- **Création d'un guide méthodologique** sur les aides mises en place envoyé à chaque entreprise et chaque commune ;
- **Participation de la CCMSGL au fonds de solidarité territorial mis en place par la Région**, à hauteur de 1 € par habitant par mois de confinement ;
- **Suppression de la Redevance professionnelle d'Enlèvement des Ordures Ménagères** pour l'ensemble des entreprises qui y sont soumises, à l'exception des supermarchés, épiceries, banques et assurances, restés ouverts pendant cette période. Cette mesure représente un **coût d'environ 100 000 €** ;
- **Mise en place d'un fonds territorial d'aides directes de la communauté de communes pour un montant d'environ 500 000 €**. Cette enveloppe exceptionnelle ne sera distribuée qu'à l'automne 2020, après avoir établi un règlement d'intervention voté par le nouveau conseil communautaire et avoir le recul nécessaire sur les conséquences économiques de cette crise (sous réserve de trouver les modalités juridiques de mise en œuvre de ce plan de soutien, mais sans pouvoir douter de l'accompagnement de l'Etat dans sa réalisation).

Pour constituer ce fonds d'aides directes aux entreprises, les élus ont décidé d'annuler la majorité des travaux de voirie prévus en 2020 et de les reporter au printemps 2021.

**A travers ces décisions politiques fortes, les élus de la CCMSGL ont souhaité réaffirmer la priorité absolue donnée au développement de notre territoire, qui passe inévitablement par le maintien de nos entreprises.**

Christophe Ferney (secteur Settons) : [christophe.ferney@ccmorvan.fr](mailto:christophe.ferney@ccmorvan.fr)

Eric Lefebvre (secteur Lormes) : [eric.lefebvre@ccmorvan.fr](mailto:eric.lefebvre@ccmorvan.fr)

Anne Demange (secteur Château-Chinon) : [anne.demange@ccmorvan.fr](mailto:anne.demange@ccmorvan.fr)